ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Sarthe

Annexe 1

MOUVEMENT INTRADEPARTEMENTAL
RENTREE SCOLAIRE 2022
-
Calendrier du mouvement

Dates	Opérations
Au plus tard le 1er avril 2022	Publication des postes vacants pour information
1er avril 2022 – 12h00	**Ouverture du serveur MVT1D** phase intradépartementale pour la saisie des vœux par les candidats - phase unique d'expression des vœux Publication officielle de la liste des postes vacants
8 avril 2022	Date limite de dépôt candidatures pour les postes spécifiques
CONGES SCOLAIRES DU 9 AU 24 AVRIL 2022	
25 avril au 17 mai 2022	Commissions pour les postes spécifiques
27 avril 2022 – 23h59	**Fermeture du serveur MVT1D** Date limite de dépôt des pièces justificatives par les candidats via COLIBRIS (annexe 7)
A compter du 28 avril 2022	Notification de la disponibilité des accusés de réception sans barème dans via l'adresse mail académique confirmant la participation au mouvement.
A compter du 5 mai 2022	Notification de la disponibilité des accusés de réception avec le barème initial
Du 6 mai au 20 mai 2022	Phase de sécurisation et correction des barèmes sur sollicitation des candidats concernés **Au-delà du 20 mai, le barème ne pourra plus faire l'objet d'appel**
A partir du 23 mai 2022	Notification de la disponibilité des accusés de réception des accusés réception avec le barème final
A partir du 10 juin 2022	**Communication des résultats du mouvement**

D1D - Gestion collective
Mél : mouvement72@ac-nantes.fr
19 boulevard Paixhans - CS 50042 - 72071 LE MANS CEDEX 9

Annexe 1

Modalités de connexion à l'application MVT1D

L'accès à MVT1D peut se faire de tout poste informatique connecté à internet selon les modalités suivantes :

• Se connecter sur le site de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Sarthe et cliquez dans le portail des services sur I-Prof 1er degré.

• S'authentifier en saisissant son « compte utilisateur » (initiale du prénom + nom de famille en minuscules par défaut, sans point, sans espace) et votre « mot de passe » (numéro NUMEN en majuscules, par défaut).

• Sélectionner Services, puis Accès applications Mobilité 1er degré et enfin Phase Intradépartementale.

☞ Les personnels enseignants qui intègrent le département à la suite du mouvement interdépartemental, suivront les mêmes modalités de participation au mouvement départemental.

Pour se connecter, ils continueront à utiliser l'adresse I-Prof de leur départemental d'origine ; ce n'est qu'après avoir sélectionné « mouvement intradépartemental », qu'ils basculeront sur le site de la DSDEN72.

En cas :
• De problème de connexion,
• D'oubli du mot de passe et/ou compte utilisateur,

☞ Cliquez sur « identifiant ou mot de passe oublié » et suivez la procédure indiquée.

D1D - Gestion collective
Mél : mouvement72@ac-nantes.fr
19 boulevard Paixhans - CS 50042 - 72071 LE MANS CEDEX 9